



CLAS1BA

2023 - 2024

## CLAS1BA - Introduction

### INTRODUCTION

---

#### Introduction

Le bachelier en « Langues et lettres anciennes, orientation classiques » vous forme à devenir des spécialistes dans l'étude des textes anciens. Travaillant sur les sources textuelles originales, rédigées en grec et en latin, vous êtes appelés à développer progressivement une capacité à étudier ces textes de façon rigoureuse et précise, en vue d'en expliquer le contexte et d'en dégager le sens.

Cette formation pointue vous amènera à développer des compétences générales dans l'analyse précise, objective et critique des informations.

#### Votre profil

Pour entamer ces études, il n'est pas nécessaire d'avoir déjà opéré un choix précis de métier ou de se destiner à l'enseignement. Un intérêt marqué pour les langues anciennes, la littérature et les civilisations gréco-romaines est une excellente raison pour entreprendre cette formation.

- Vous souhaitez approfondir votre connaissance des civilisations grecque et romaine, découvrir en quoi elles sont à l'origine de la culture européenne moderne ?
- Vous appréciez étudier, à partir des sources textuelles en langue originale, la pensée humaine sous toutes ses facettes ?
- Vous aimez la rigueur d'analyse et souhaitez développer votre esprit critique ?
- Vous appréciez la recherche documentaire et le travail en bibliothèque ?

Alors, vous avez les qualités requises pour entreprendre des études en langues et lettres, orientation classiques.

#### Votre futur job

Si certains de nos diplômés travaillent dans le secteur de la recherche, produisant des éditions de textes classiques ou des études approfondies sur différents aspects des civilisations antiques, d'autres se destinent à l'enseignement des langues anciennes dans le secondaire, pour lequel ils auront suivi en master ou après le master une formation en didactique.

D'autres trouvent un emploi dans le secteur privé ou le secteur public grâce notamment à la polyvalence que leur a donné leur formation en philn-1 12.w 0 0.5 m 24.4 0.5a2dai42écg1rÿ.164000 0 oue.

## CLAS1BA - Profil enseignement

### COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Le bachelier en « Langues et lettres anciennes, orientation classiques » forme des étudiants appelés à devenir des spécialistes de l'étude des textes anciens. Travaillant sur les sources textuelles originales, rédigées en grec et en latin, ces étudiants développeront progressivement une capacité à traduire ces textes de façon rigoureuse et précise, en vue d'en expliquer le contexte et d'en dégager les valeurs humaines. Le défi qui s'offre à eux est de pouvoir, au terme du programme de bachelier, mobiliser les différents savoirs acquis en vue de la rédaction d'un travail personnel, d'ampleur limitée, mettant en oeuvre une méthode scientifique rigoureuse.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

#### **Spécifiquement en tant que bachelier langues et lettres anciennes, orientation classiques :**

1. Appliquer des savoirs acquis dans le domaine des sciences humaines.

1.1. Rédiger un texte de niveau universitaire en langue française, en employant un vocabulaire précis et bien orthographié, en appliquant les règles de la grammaire (morphologie et syntaxe), en recourant aux articulations adéquates ;

1.2. Comprendre les fondements de l'histoire occidentale, de l'histoire de la pensée, des arts et des lettres (théorie littéraire et linguistique) ;

1.3. Mobiliser les savoirs acquis dans différents domaines des sciences humaines, en vue d'analyser un fait, un document, un discours ou une problématique ;

1.4. Utiliser les outils essentiels de l'heuristique en sciences humaines grâce à une fréquentation assidue de la bibliothèque des sciences humaines (bibliographies, encyclopédies, dictionnaires, monographies, périodiques et collections, ressources électroniques) ;

1.5. Consulter les ouvrages spécialisés et publications utiles à la recherche qui sont rédigés dans l'une ou l'autre langue moderne (niveau B2 de lecture du CECR).

2. Appliquer des savoirs acquis dans le domaine des sciences de l'Antiquité.

2.1. Développer une bonne connaissance des civilisations du monde gréco-romain (géographie, histoire et institutions, philosophie, religion et mythologie) ;

2.2. Mobiliser les savoirs de base acquis dans les sciences auxiliaires de l'Antiquité (évolution des écritures, transmission des sources littéraires, ecdotique, paléographie, codicologie, épigraphie, papyrologie, métrologie, etc.).

3. Appliquer des savoirs acquis dans le domaine spécifique des langues classiques.

3.1. Développer des connaissances dans la langue grecque classique (dialecte attique), au niveau du lexique, de la morphologie et de la syntaxe ;

3.2. Appliquer à des textes grecs classiques les savoirs lexicaux et grammaticaux acquis, dans le cadre de différentes activités (exercices de thème et de version, recherches personnelles) ;

3.3. Développer des connaissances dans la langue latine classique, au niveau du lexique, de la morphologie et de la syntaxe ;

3.4. Appliquer à des textes latins classiques les savoirs lexicaux et grammaticaux acquis, dans le cadre de différentes activités (exercices de thème et de version, recherches personnelles).

4. Appliquer des savoirs acquis dans le domaine spécifique des littératures classiques.

4.1. Situer les productions de la littérature grecque dans leur contexte historique et culturel ;

4.2. Situer les productions de la littérature latine dans leur contexte historique et culturel ;

4.3. Traduire des oeuvres choisies de la littérature gréco-latine antique, en poésie et en prose, en appliquant une analyse grammaticale correcte et en veillant à la qualité de la traduction française ;

4.4. Interpréter des oeuvres choisies de la littérature gréco-latine antique, en poésie et en prose, en vue d'en expliquer le contexte et d'en dégager les valeurs humaines.

9. Mobiliser les compétences et savoirs disciplinaires acquis pour développer des attitudes d'ouverture à l'interculturalité, d'engagement citoyen et de positionnement critique vis-à-vis de soi-même, de la société, et des savoirs.
10. Communiquer à l'oral et à l'écrit de façon claire, cohérente, argumentée et avec aisance sur des sujets d'ordre général ou relatifs au domaine d'études dans au moins une langue moderne (anglais, néerlandais ou allemand).





## LISTE DES MINEURES ET/OU APPROFONDISSEMENTS ACCESSIBLES

---

Lorsqu'il accède au **cycle de bachelier** (bloc annuel 2), l'étudiant de la Faculté de philosophie, arts et lettres est invité à ouvrir ses horizons de formation par le choix d'une mineure (voir la liste des mineures accessibles ci-dessous).

### Qu'est-ce qu'une mineure ?

C'est une sorte d'option de 30 crédits qui permet à l'étudiant :

- de découvrir un autre discipline
- de s'interroger sur son projet personnel d'apprentissage
- de définir le sens qu'il souhaite donner à son parcours de formation
- un accès facilité à certains masters

**Attention !** Il est impossible de s'inscrire à une mineure sans être inscrit à un bachelier.

Toutes les informations pratiques sur les mineures de la Faculté de philosophie, arts et lettres sont disponible [ici](https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/mineures-fial.html) (<https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/mineures-fial.html>).

### Liste des mineures accessibles à ce programme de bachelier

> [Mineure en droit \(accès\)](#) [ *prog-2023-minadroi* ]

> [Mineure en études allemandes \(\\*\)](#)





o **Majeure**

---



**CLAS1BA - 2e bloc annuel**

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
- ⊖ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

**o Majeure****o Formation générale**

Les cours de la formation générale suivis au premier quadrimestre du premier cycle sont communs à tous les étudiants de la Faculté de philosophie, arts et lettres. Ceci facilite une éventuelle réorientation dans un autre programme de la Faculté au terme de ce quadrimestre.

○ LFIAL1430	Critique de l'information et pensée critique	Jean Leclercq Laurence Van Ypersele	[FR] [q2] [45h +10h] [5 Crédits] 🌐
-------------	--	--	---

**o Formation spécifique****o Sciences de l'Antiquité et du Moyen-âge**

○ LGLOR1210	Séminaire d'introduction aux études anciennes	Aline Smeesters	[FR] [q1+q2] [45h] [5 Crédits] 🌐
○ LARKE1552	Arts et civilisations : antiquité gréco-romaine <i>L'étudiant suivra obligatoirement ce cours les années paires (2018-2019, 2020-2021, etc.).</i>	Marco Cavalieri	[FR] [q2] [30h] [5 Crédits] ⊖ 🌐 > English-friendly
○ LFILO1230	Séminaire : Histoire et textes de la philosophie de l'antiquité <i>L'étudiant suivra obligatoirement ce cours les années impaires (2019-2020, 2021-2022, etc.).</i>	Pierre Destrée	[FR] [q1] [45h] [5 Crédits] 🌐

**o Langues et littératures grecques et latines**

○ LGLOR1321	Grec III A ■	Herman Seldeslachts	[FR] [q1+q2] [45h+45h] [5 Crédits] ⊕ 🌐
○ LGLOR1322	Grec III B ■	Herman Seldeslachts	[FR] [q1+q2] [45h+45h] [5 Crédits] ⊖ 🌐
○ LGLOR1422	Littérature grecque		[FR] [q1+q2] [45h] [5 Crédits] ⊖ 🌐
○ LGLOR1721	Explication d'auteurs grecs A	Lysiane Delanaye Louise Willocx	[FR] [q1+q2] [45h] [5 Crédits] ⊕ 🌐
○ LGLOR1722	Explication d'auteurs grecs B		[FR] [q1+q2] [45h] [5 Crédits] ⊖ 🌐

● LGLOR1331

Latin III A

**CLAS1BA - 3e bloc annuel**

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
- ⊖ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

**o Majeure****o Formation spécifique****o Travail de fin de cycle**

○ LCLAS1399	Travail de fin de cycle		[FR] [q1+q2] [ ] [5] Crédits 🌐
-------------	-------------------------	--	--------------------------------

**o Sciences de l'Antiquité et du Moyen-âge**

○ LARKE1552	Arts et civilisations : antiquité gréco-romaine <i>L'étudiant suivra obligatoirement ce cours les années paires (2018-2019, 2020-2021, etc.).</i>	Marco Cavalieri	[FR] [q2] [30h] [5] Crédits 🌐 ⊖ 🌐 > English-friendly
○ LFILO1230	Séminaire : Histoire et textes de la philosophie de l'antiquité <i>L'étudiant suivra obligatoirement ce cours les années impaires (2019-2020, 2021-2022, etc.).</i>	Pierre Destrée	[FR] [q1] [45h] [5] Crédits 🌐
○ LHIST1331	Questions d'histoire ancienne ■	Olivier Latteur (supplée Françoise Van Haepere) Françoise Van Haepere	[FR] [q1] [30h] [5] Crédits 🌐

**o Langues et littératures grecques et latines**

○ LGLOR1321		Herman Seldeslacher	0 m 40 h W n 1 G 0 0 0 cm 0 0 cm 0 0 m 226.77099
-------------	--	---------------------	--

○ LGLOR1332	Latin III B 	Nicolas Meunier	FB [q1+q2] [45h+45h] [5 Crédits]  
○ LGLOR1431	Littérature latine	Sarah Béthume	FB [q1+q2] [45h] [5 Crédits]  
○ LGLOR1731	Explication d'auteurs latins A	Lysiane Delanaye Aaron Kachuck	FB [q1+q2] [45h] [5 Crédits]  
○ LGLOR1732	Explication d'auteurs latins B	Lysiane Delanaye Aaron Kachuck	FB [q1+q2] [45h] [5 Crédits]  

## CLAS1BA - Informations diverses

### CONDITIONS D'ACCÈS

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.  
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

#### SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)
- [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- [Conditions particulières d'accès à certains programmes](#)

### Conditions d'accès générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiants qui justifient :

- 1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale de la Communauté française le cas échéant homologué s'il a été délivré par un établissement scolaire avant le 1er janvier 2008 ou revêtu du sceau de la Communauté française s'il a été délivré après cette date, ainsi que les titulaires du même certificat délivré, à partir de l'année civile 1994, par le jury de la Communauté française;
- 2° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré au plus tard à l'issue de l'année scolaire 1992–1993 accompagné, pour l'accès aux études de premier cycle d'un cursus de type long, du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur;
- 3° soit d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté française sanctionnant un grade académique délivré en application du présent décret, soit d'un diplôme délivré par une institution universitaire ou un établissement organisant l'enseignement supérieur de plein exercice en vertu d'une législation antérieure;
- 4° soit d'un certificat ou diplôme d'enseignement supérieur délivré par un établissement d'enseignement de promotion sociale;
- 5° soit d'une attestation de succès à un des [examens d'admission](https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/examen-d-admission-aux-etudes-universitaires-de-1er-cycle.html) (https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/examen-d-admission-aux-etudes-universitaires-de-1er-cycle.html) organisés par les établissements d'enseignement supérieur ou par un jury de la Communauté française; cette attestation donne accès aux études des secteurs, des domaines ou des cursus qu'elle indique;
- 6° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études similaire à ceux mentionnés aux littéras précédents délivré par la Communauté flamande, par la Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire;
- 7° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux littéras 1° à 4° en application d'une législation fédérale, communautaire, européenne ou d'une convention internationale;

#### Remarques :

Les demandes d'équivalence doivent être introduites auprès du [Service des équivalences](#) du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de la Communauté française de Belgique dans le respect des délais fixés par celui-ci.

Les deux titres suivants sont reconnus équivalents d'office au Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) :

- baccalauréat européen délivré par le Conseil supérieur de l'Ecole européenne,
- baccalauréat international délivré par l'Office du baccalauréat international de Genève.

8° soit du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur (DAES) conféré par le jury de la Communauté française.

### Conditions d'accès spécifiques

- L'accès aux études de 1er cycle (bacheliers) aux candidats de nationalité hors Union européenne qui ne sont pas assimilés aux ressortissants belges est conditionné aux critères suivants :
  - ne pas avoir obtenu de diplôme d'enseignement secondaire depuis plus de 3 ans maximum. Exemple: pour une demande d'admission pour l'année académique 2023-2024, vous devez avoir obtenu votre diplôme lors des années académiques 2020-2021, 2021-2022 ou 2022-2023. En Communauté française de Belgique, l'année académique s'étend du 14 septembre au 13 septembre.
  - ne pas être déjà titulaire d'un diplôme de 1er cycle
- Les candidats, quelle que soit leur nationalité, disposant d'un diplôme d'études secondaires d'un pays hors Union européenne, doivent avoir obtenu une moyenne de 13/20 minimum ou, à défaut, d'avoir obtenu cette moyenne, avoir réussi une année d'études en Belgique (par exemple spéciale Maths/sciences).
- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays de l'Union européenne**, la demande d'admission **doit** contenir l'équivalence de votre diplôme ou, à tout le moins, la preuve du dépôt de la demande d'équivalence auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [service compétent](#).





### **Autres masters accessibles au terme du programme**

Le diplômé du [Bachelier en langues et lettres anciennes, orientation classiques](#) peut aussi avoir accès à d'autres masters organisés